

---

# Public Policies

---

## Thèmes

### Diversité & Discrimination

- Logement
- Emploi
- Enseignement
- Internet
- Autres

### Critères de discrimination

- Racisme
- Convictions religieuses et philosophiques
- Handicap
- Âge
- Orientation sexuelle
- Autres

### Migrations

- Traite des êtres humains
- Pauvreté

## Ressources

- Législation & Jurisprudence
- Avis & Recommandations

## Sensibilisation

- Formation
- Actions de sensibilisation
- Fonds d'impulsion

## Sur le Centre

- Fonctionnement du Centre
- Organigramme
- Le Centre en réseau
- Emplois

## Les trains handicapés ont un retard probable de 24 heures



### Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Le Centre est un service public indépendant de promotion de l'égalité des chances et de lutte contre la discrimination. Il a aussi pour mission de veiller aux droits fondamentaux des étrangers, d'observer les flux migratoires et de stimuler la lutte contre la traite des êtres humains.

## Actualités

### [TRIBUNAUX] Pas de représailles en cas de plainte pour discrimination

22/12/2010

Le tribunal du Travail de Bruxelles a rendu ce jeudi 16 décembre 2010 une décision intéressante de nature à renforcer l'application des lois antiracisme et antidiscrimination dans le secteur de l'emploi.

[Lire la suite >>](#)

### Journée internationale des migrants

17/12/2010

#### 20 ans après la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille. Une convention internationale pour le futur proche ?

Cette année, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (le Centre) saisit l'occasion de la Journée internationale des migrants pour célébrer le vingtième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille. Cette célébration se fera cependant en bémol, car notre pays n'a toujours pas ratifié cette convention.

[Lire la suite >>](#)

### Conférence d'experts sur les modules d'intégration européens

15/12/2010

La conférence d'experts sur les modules d'intégration européens organisée par la présidence belge, qui a débuté ce mercredi 15 décembre, vise à apporter une première contribution au processus de la CE en vue de l'élaboration et de l'utilisation des modules d'intégration européens. Ces modules doivent devenir des points de référence bien définis mais flexibles à l'attention des décideurs politiques et des praticiens. La conférence organisée par la présidence belge, à laquelle participe le Centre pour l'égalité des chances en tant que Point de contact national belge sur l'intégration avec la Commission européenne, propose une réflexion en vue d'arriver à une définition de travail des modules d'intégration et de suggérer leur structure, leur portée ainsi que leur contenu et leur utilisation.

[Lire la suite >>](#)

### [BREVE] Delta Lloyd veut des clients fortunés de 35 ans ou plus: discrimination ?

14/12/2010

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme a pris connaissance aujourd'hui des déclarations de la banque Delta Lloyd selon lesquelles elle souhaitait désormais se profiler comme banque niche pour des clients mieux nantis. Les mesures envisagées comportent notamment l'introduction de critères apparemment arbitraires liés à l'âge des clients.

## Victime de discrimination ?

- Points de contact
- Check-list Âge dans les offres d'emploi
- Signalez une discrimination ici

## Agenda

- 13/01/2011 Brussel-Bruxelles [Religious diversity and the european workplace](#)
- 15/12/2010 Brussel-Bruxelles [Conférence d'experts sur les modules d'intégration européens \(15-16 DEC\)](#)

## Publications

- [La diversité culturelle sur le lieu de travail](#)
- [Etude statistique et démographique 2009](#)
- [Rapport annuel 2009 sur la traite et le trafic des êtres humains](#)
- [Consultez nos autres publications...](#)

## E-lettre

Restez au courant des activités du Centre! Abonnez-vous à notre lettre d'info.

- [s'inscrire](#)
- [E-lettre 12/2010](#)

[Lire la suite >>](#)

---

[Archives](#)

#### Liens rapides

- [Signes convictionnels et religieux](#) 
- [Cyberhate](#)
- [Fonds d'impulsion](#)
- [Newintown](#) 





[Français](#)

[Nederlands](#)

[English](#)

[Algemene voorwaarden](#) | [Conditions générales](#)

## Pour une culture des droits de l'Homme à l'école

Le département formation de la Ligue des droits de l'Homme présente un dossier pédagogique "pour une culture des droits de l'Homme à l'école". Ce dossier vise à fournir aux professeurs et à tout professionnel de l'éducation, différentes pistes d'exploitation des thèmes relatifs aux droits humains. Vous y trouverez une série d'activités, de jeux, de textes de réflexion, ... adaptés aux jeunes (de 6 à 18 ans), présentés de manière détaillée et permettant un apprentissage ludique et concret des droits humains.

→ [Introduction](#)

→ [Partie 1 : La Ligue des droits de l'Homme](#)

- › [A. En quelques mots...](#)
- › [B. Le département Formations](#)

→ [Partie 2 : Historique des droits humains](#)

→ [Partie 3 : Pédagogie des droits humains](#)

- › [A. Introduction](#)
- › [B. Jeux pédagogiques](#)
  - [Les droits de l'Homme en général](#)
  - [Différences, stéréotypes, et préjugés](#)
  - [Le droit d'asile](#)
  - [Le droit à la vie privée et le droit à la sécurité](#)
  - [La liberté d'opinion et d'expression](#)
  - [La liberté de culte](#)
  - [Engagement citoyen](#)
  - [Le droit à l'éducation](#)
  - [Le droit d'être jugé de manière équitable - justice et injustice](#)
  - [Le droit de disposer librement de son corps et le droit à la vie](#)
  - [Transversalité - Vivre ensemble](#)

→ [Partie 4 : Quelques textes fondateurs](#)

→ [Partie 5 : Comment veiller au respect des droits humains?](#)

→ [Partie 6 - Pour en savoir plus](#)

→ [Nouveautés](#)



Ministère  
de l'Éducation  
Nationale  
et de la  
Jeunesse

## Thèmes

### Diversité & Discrimination

- Logement
- Emploi
- Enseignement
- Internet
- Autres

### Critères de discrimination

- Racisme
- Convictions religieuses et philosophiques
- Handicap
- Âge
- Orientation sexuelle
- Autres

### Migrations

- Traite des êtres humains
- Pauvreté

## Ressources

- Législation & Jurisprudence
- Avis & Recommandations

## Sensibilisation

- Formation
- Actions de sensibilisation
  - Campagnes
  - Collaborations
- Fonds d'impulsion

## Sur le Centre

- Fonctionnement du Centre
- Organigramme
- Le Centre en réseau
- Emplois

Home > Sensibilisation > Actions de sensibilisation > Campagnes > Ne faites pas le singe

## Ne faites pas le singe

**Date:** 10-29/10/2006

En octobre 2006, le Centre a lancé, en collaboration avec les ministres concernés et la Fédération belge de football, la campagne « Ne faites pas le singe dans les stades ». Le but fut avant tout de sensibiliser les acteurs. Le Centre insiste auprès de la Fédération belge pour que le règlement récemment adopté par la FIFA à l'encontre du racisme et de la discrimination soit scrupuleusement respecté, et pour qu'elle demande aux clubs de lutter plus énergiquement contre cette violence verbale injurieuse qui survient à maintes reprises. Le Centre tend lui-aussi la main vers les clubs afin de construire ensemble un plan d'action destiné à lutter contre la violence verbale.

Le Ministre Dewael a envoyé une circulaire à tous les bourgmestres et les chefs de corps du pays, de même qu'à la Fédération belge de football. Cette circulaire présente des lignes directrices élaborées en collaboration avec le Centre pour l'égalité des chances afin de mettre un terme aux violences verbales injurieuses.

La campagne disposait d'un site web dédié ([www.nefaitespaslesinge.be](http://www.nefaitespaslesinge.be), qui n'est plus online aujourd'hui), ainsi que de supports visuels sous la forme de posters et de cartes postales.

### Focus

- [Faites pas le singe – Dites non au racisme](#)

### Victime de discrimination ?

- [Points de contact](#)
- [Check-list Âge dans les offres d'emploi](#)
- [Signalez une discrimination ici](#)

### Communiqués de presse

- [\[TRIBUNAUX\] Pas de représailles en cas de plainte pour discrimination](#)
- [\[BREVE\] Delta Lloyd veut des clients fortunés de 35 ans ou plus: discrimination ?](#)
- [Réaction aux propos de D. Termont](#)

### Publications

- [Rapport annuel Discrimination / Diversité 2009](#)
- [Ouvriers et homosexuels](#)
- [Brochure Cyberhate](#)
- [Consultez nos autres publications..](#)

### E-lettre

Restez au courant des activités du Centre! Abonnez-vous à notre lettre d'info.

- [s'inscrire](#)
- [E-lettre 01/2011](#)



# SOMMAIRE

## Évaluation des politiques publiques des États membres du Conseil de l'Europe en vue de lutter contre l'incitation à la haine nationale, ethnique et/ou religieuse

### 1. Typologie des politiques publiques en Belgique

#### En amont

##### A. Les institutions essentielles

A.1 Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

A.2 La ligue des droits de l'homme

##### B. La pédagogie

B.1 la pédagogie pour les enfants

- Initiative du Sénat
- La ligue des droits de l'homme

B.2 la pédagogie pour les adultes

- Les actions du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

##### C. Culturel

C.1 La littérature

C.2 Le sport

C.3 Le cinéma

#### En aval

##### A. Les O.N.G. et A.S.B.L.

A.1 Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)

A.2 Le Collectif Dialogue & Partage

A.3 Centre bruxellois d'Action interculturelle

A.4 Ecole sans racisme

A.5 Les assises de l'interculturalité

**A.6 Le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (F.I.P.I.)**

**B. La répression**

**B.1 La police**

**B.2 Les magistrats et la politique criminelle**

**B.3 La rééducation des délinquants**

**2. Les politiques publiques au sein du Conseil de l'Europe**

**A. ECRI**

**B. OSCE**

**C. Manuel « REPERE »**

**D. IFEX (International freedom of expression eXchange)**

**E. Article19 (liberté d'expression)**

**F. Agence européenne des droits fondamentaux (UE)**

**3. Du côté d'Internet**

**A. Point de contact**

**B. Inhope**

**C. Inach**

# Évaluation des politiques publiques des États membres du Conseil de l'Europe en vue de lutter contre l'incitation à la haine nationale, ethnique et/ou religieuse

Par Nounckele Jancy

## *Contexte*

Dans le cadre d'un séminaire organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies portant sur une approche comparative européenne de la répression des discours haineux, ce texte (version préliminaire) vise à relever les stratégies publiques mises en œuvre par la Belgique dans cet objectif et celles des États membres du Conseil de l'Europe.

## **1. Typologie des politiques publiques en Belgique**

Après une première approche, nous pouvons catégoriser les actions publiques qui visent à annihiler les discours haineux selon un *critère temporel*, c'est-à-dire avant et après l'incitation à la haine.

## **En amont**

### **A. Les institutions essentielles**

#### **A.1 Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme<sup>1</sup>**

Le Centre Belge pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme est un service public indépendant de promotion de l'égalité des chances et de lutte contre la discrimination créé par le Parlement Belge le 15 février 1993. Il a aussi pour mission de veiller aux droits fondamentaux des étrangers, d'observer les flux migratoires et de stimuler la lutte contre la traite des êtres humains.

C'est dans cette dynamique de lutte et de promotion des droits de l'homme que le Centre fait un travail considérable pour endiguer l'incitation à la haine.

#### **A.2 La ligue des droits de l'homme<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> <http://www.diversite.be/?action=onderdeel&onderdeel=49&titel=Fonctionnement+du+Centre>

<sup>2</sup> [http://www.liguedh.be/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=37&Itemid=53](http://www.liguedh.be/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=37&Itemid=53)

Depuis plus de cent ans, La Ligue des droits de l'Homme (LDH) combat, en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, les injustices et les atteintes portées aux droits fondamentaux en communauté française de Belgique.

La LDH sensibilise le public au respect de ces droits (violences institutionnelles, accès à la justice, respect des minorités, droit des femmes...), interpelle le pouvoir politique et s'investit dans la formation des adultes (dans le cadre de ses activités d'éducation permanente) et dans la mise sur pied d'outils pédagogiques et de formations à l'attention des acteurs de l'éducation.

## **B. La pédagogie**

### **B.1 la pédagogie pour les enfants**

- *Initiative du Sénat*

Le Sénat invite des classes de secondaire, des parlementaires ainsi que des experts du Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme pour un débat sur les limites de la liberté d'expression.

Par cette bonne pratique, les élèves peuvent découvrir l'atmosphère politique et prendre conscience qu'il faut réfléchir avant de parler sur des thèmes sensibles comme l'immigration, la tolérance ou encore la religion.

- *La ligue des droits de l'homme*

Comme indiqué *supra*, la ligue a la tâche de sensibiliser aussi bien le jeune public que les adultes aux problématiques de l'intolérance et des préjugés.

Le Département Formation de la LDH propose, entre autres, des programmes et des outils de formation adaptés à un public jeune.

Il réalise des outils pédagogiques (dossiers thématiques ou outils généraux sur les droits humains) aussi bien pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire.

Il propose également des animations ponctuelles ou en cycle auprès des jeunes tant dans les établissements scolaires que dans les maisons de jeunes, AMO, etc.

Dans l'un des kits disponibles sur Internet<sup>3</sup>, l'une des activités consiste à mener 10 ou 15 élèves à explorer les images qu'ils ont des personnes d'autres cultures, d'autres groupes sociaux et de prendre conscience du fait que ces images conditionnent leurs attentes vis-à-vis de ces personnes.

Une seconde activité vise à mesurer les effets des stéréotypes et à faire prendre conscience aux participants des répercussions de notre propre comportement sur les autres.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> [http://www.liguedh.be/pdf/06difference\\_etc.pdf](http://www.liguedh.be/pdf/06difference_etc.pdf)

<sup>4</sup> [http://www.liguedh.be/pdf/06f\\_difference\\_etc\\_etiquettes.pdf](http://www.liguedh.be/pdf/06f_difference_etc_etiquettes.pdf)

## **B.2 la pédagogie pour les adultes**

- Les actions du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Parmi son éventail d'actions, le Centre est surtout sollicité pour donner des formations en milieu professionnel, c'est-à-dire pour les employeurs qui désirent amener la question des stéréotypes et des préjugés avec leurs personnels.

Dans cette perspective, le Centre pour l'égalité des chances organise depuis plus de 10 ans des formations, mais aussi de séances de sensibilisation ou d'accompagnement d'équipe sur les thématiques qui lui sont propre. Ces formations, d'une durée allant d'une journée à 5 jours, s'adressent à des adultes et sont réalisées sur demande. Il n'existe pas de formation clef sur porte. Chaque intervention réalisée par les formateurs du Centre est construite à partir des réalités de l'entreprise, de l'institution qui la demande.

Voici, de manière exemplative, quelques modules de formation réalisés par le Centre. Ils vous donneront une idée des actions de sensibilisation possibles.

### ➤ **Réagir aux préjugés, au racisme et aux discriminations**

Ce module aborde la formation des stéréotypes, des préjugés et des discriminations au travers d'une réflexion sur l'image que nous nous faisons de nous-mêmes, de l'autre et sur la manière dont on peut réagir, comme professionnel, aux stéréotypes ou aux réactions d'intolérance.

### ➤ **Communication interculturelle**

La communication et ses mécanismes sont abordés en portant une attention particulière au contexte interculturel dans lequel elle a lieu. Quelle est l'influence de la culture sur le comportement humain ? Quels sont, dans un contexte multiculturel, les variantes qui peuvent survenir dans la communication ? Des apports théoriques sur des aspects spécifiques aux populations issues de l'immigration pourraient être rencontrés dans le cadre de ce module.

### ➤ **Gestion de conflits**

Les conflits sont lus au travers d'une grille mettant en valeur les différentes interprétations de ce qui a fait conflit en situation de crise. Cette technique permet d'isoler les paramètres déterminant l'issue d'une crise : contexte, histoires personnelles, moment donné.

### ➤ **Approche de la diversité sur le lieu de travail**

La gestion de la diversité en entreprise ou dans une organisation est centrale dans ce module qui propose tout d'abord de réfléchir au concept de diversité. Une approche pratique au travers de cas concrets ainsi qu'un cadre théorique ouvre le champ aux bases nécessaires à un changement de perspective dans le management des ressources humaines.

Il est à espérer que ces formations en milieu professionnel auront un impact durable sur les principaux intéressés. Nous ne pouvons que saluer leurs existences.

En outre, le Centre met en œuvre des formations spécifiques :

➤ **Formation de formateurs**

Afin de privilégier un effet multiplicateur, le service offre la possibilité de former des formateurs au sein des organisations et des entreprises qui le désirent. Les formateurs du Centre effectuent sur demande un coaching permettant une évaluation et un suivi.

➤ **Information juridique**

Des sessions d'informations juridiques spécifiques peuvent être organisées en collaboration avec d'autres départements du Centre.

➤ **Coaching**

Il s'agit de coaching d'équipes de professionnels afin de rechercher avec elles les méthodes et outils permettant de se confronter plus efficacement aux discriminations dans leur contexte spécifique.

➤ **Autres Interventions**

Le service formation du Centre privilégie des interventions auprès de groupes de professionnels en construisant des modules à la carte. Les activités proposées abordent les réalités quotidiennes, le rapport à l'altérité et les exigences de la diversité culturelle. Chaque module est adapté au contexte et aux objectifs poursuivis par le commanditaire. Selon la nature de votre demande, l'importance de votre public et le temps dont vous disposez, d'autres interventions sont possibles.

Par ailleurs, il existe d'autres formes possibles d'intervention du Centre qui auront un impact évident :

➤ **L'information**

A partir d'une demande extérieure, un/e collaborateur/trice du Centre est amené/e à transmettre à des groupes une information générale sur l'action du Centre ou sur une thématique, dans le cadre d'une campagne par exemple. Il n'y a pas de limite pour le nombre de participants. La durée est assez courte, en général il ne faut que quelques heures.

➤ **Les Conférences et exposés**

L'expertise d'un/e collaborateur/trice du Centre est ici sollicitée sur une thématique particulière dans le cadre d'une conférence-débat, d'un colloque pris en charge par un organisateur extérieur.

➤ **Les Workshops/ateliers**

Un/e collaborateur/trice du Centre est la personne ressource qui vient en appui ou prend en charge l'animation d'un groupe de personnes rassemblés par un organisateur afin d'analyser, de réfléchir sur une problématique particulière. L'échange est interactif et se distingue du simple exposé. La durée est habituellement d'une demi-journée avec un nombre limité de participants.

➤ **La Sensibilisation**

L'expertise d'un/e collaborateur du Centre est sollicitée pour un apport d'informations en prise avec les réalités du secteur particulier du commanditaire/demandeur. En travaillant sur des cas concrets, l'expert adapte et contextualise les contenus au public auquel il s'adresse. L'échange est interactif, mais la transmission de contenus reste prioritaire. Le public est homogène et limité. La durée varie d'un jour ou deux.

## **C. Culturel**

### **C.1 La littérature**

Nul ne doute que le marché du livre regorge de nombreux livres qui prônent la tolérance et lutte contre les discours haineux. Toutefois, certains méritent une attention particulière :

- « *Migrants et lutte contre les discriminations en Europe* » de Pierre Salama

Cet ouvrage présente la migration en Europe sous ses multiples aspects et prône un nouveau modèle d'intégration interculturelle, fondé sur le principe de l'égale dignité de tous les individus. Il a été édité par le Conseil de l'Europe.

- « *Le chat du Rabin* » de Johan Sfar

La méconnaissance des cultures est un élément fondamental dans le processus de discrimination, de racisme, d'antisémitisme ou, plus quotidiennement, de peur ou de diffusion de clichés.

Ce qu'il y a de plus formidable dans la série « Le chat du Rabin », publiée désormais en intégrale, c'est que Johan Sfar réussi à transmettre, par le biais d'un conte philosophique saupoudré d'humour, de réflexions et de poésie, une quantité vertigineuse d'informations sur la religion juive. Comme le chat parlant, héros peu candide de cette histoire, le lecteur est amené à explorer les arcanes des traditions et préceptes de la culture juive algérienne, de son fonctionnement intra-communautaires et de ses relations extracommunautaires. Porté par le

trait énergique, reconnaissable, entre milles de Johan Sfar, le chat du Rabbin est une œuvre incontournable sur cette valeur de moins en moins tolérée qu'est la tolérance.

## **C.2 Le sport**

- *Campagne contre la haine dans les stades de foot (10 au 29 octobre 2006)*

En octobre 2006, le Centre pour l'égalité des chances a lancé, en collaboration avec les ministres concernés et la Fédération belge de football, la campagne « Ne faites pas le singe dans les stades ». Le but fut avant tout de sensibiliser les acteurs. Le Centre insiste auprès de la Fédération belge pour que le règlement récemment adopté par la FIFA à l'encontre du racisme et de la discrimination soit scrupuleusement respecté, et pour qu'elle demande aux clubs de lutter plus énergiquement contre cette violence verbale injurieuse qui survient à maintes reprises. Le Centre tend lui-aussi la main vers les clubs afin de construire ensemble un plan d'action destiné à lutter contre la violence verbale.

Le Ministre Dewael a envoyé une circulaire à tous les bourgmestres et les chefs de corps du pays, de même qu'à la Fédération belge de football. Cette circulaire présente des lignes directrices élaborées en collaboration avec le Centre pour l'égalité des chances afin de mettre un terme aux violences verbales injurieuses.

La campagne disposait d'un site web dédié ([www.nefaitespaslesinge.be](http://www.nefaitespaslesinge.be), qui n'est plus online aujourd'hui), ainsi que de supports visuels sous la forme de posters et de cartes postales).

## **C.3 Le cinéma**

- *A Films Ouverts...*

Média Animation est une organisation d'éducation permanente et opérateur spécialisé dans l'éducation aux médias et la communication associative et elle lance un projet en ce sens : « à Films Ouverts ».

Le thème retenu pour l'édition 2011 est : "Interculturalité : clef contre le racisme ?".

Les participants devront réaliser : soit des courts métrages (moins de 6 minutes) ; soit des très courts métrages (moins d'1 minute).

Ce concours s'inscrit dans le cadre de la Journée Internationale de l'ONU pour la lutte contre les discriminations raciales. Un projet à double facette : qui invite à la créativité et l'expression, via un Concours de courts métrages ; qui propose de décoder les stéréotypes via un Festival de Cinéma.

## **En aval**

### **A. Les O.N.G. et A.S.B.L.**

### **A.1 Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)**

Les membres de cette association ont trois mots d'ordre : vigilance, action et réflexion collective.

Bien qu'existant depuis plus de 60 ans, ce mouvement est plus que jamais progressiste, dynamique et ouvert.

Il émet souvent des avis sur la jurisprudence, à l'instar du Centre pour l'égalité des chances.

### **A.2 Le Collectif Dialogue & Partage**

Le Collectif Dialogue & Partage a été fondé en Belgique, en avril 2002. Il est constitué de citoyens de toutes origines et appartenances qui luttent pour le respect des droits de l'homme, de la liberté individuelle et de l'égalité entre tous les humains ainsi que pour la démocratie, l'Etat de droit et la séparation entre la sphère publique et la sphère religieuse, laquelle relève du domaine privé.

Il lutte également contre l'antisémitisme, contre toutes les formes de racisme, contre tous les intégrismes religieux et les totalitarismes qu'ils soient de gauche ou de droite.

### **A.3 Centre bruxellois d'Action interculturelle**

Le CBAI est une association sans but lucratif, créée en 1981. Son objectif est la promotion active des relations interculturelles à Bruxelles en particulier, et dans la société belge en général, par la formation, l'information, la diffusion culturelle et le soutien au secteur associatif. Depuis 2006, le CBAI réalise les missions de Centre régional d'Appui en Cohésion sociale (CRAcs) dans la Région de Bruxelles-Capitale.

### **A.4 Ecole sans racisme**

Ecole Sans Racisme est né à Anvers en 1988 et veut déraciner les préjugés et apporter sa contribution à la formation antiraciste dans les secteurs de l'enseignement et de la jeunesse.

Ecole Sans racisme appelle les écoles à éduquer et à préparer leurs élèves, quelle que soit leur origine, à vivre dans une société où existent des chances et droits égaux. En donnant aux jeunes une éducation antiraciste, nous voulons favoriser la naissance d'une génération qui vive harmonieusement dans une société présentant une grande diversité ethnique, sociale et culturelle.

Ecole Sans Racisme se veut un frein pour l'extrême-droite, elle veut faire passer un message clair en faveur d'un enseignement ouvert, démocratique et interculturel et faire reculer le racisme.

Le but est de se voir reconnaître le titre « école sans racisme » lorsque 60% de la population scolaire marque son accord.

### **A.5 Les assises de l'interculturalité**

Le gouvernement fédéral a lancé les Assises de l'interculturalité avec pour objectif de promouvoir une société interculturelle ouverte, riche, forte, respectueuse des différences et de la pluralité des religions et mouvements philosophiques. Une société centrée sur le citoyen.

Les Assises ont débutés en septembre 2009 pour se clôturer en septembre 2010. Le gouvernement fédéral veut y associer les organisations de quartier, le tissu associatif local, les écoles.

Pour cela, il a déjà lancé trois appels à projets en 2009 et 2010 auprès de toutes les organisations susceptibles d'organiser des événements, des débats, des rencontres, d'échanger des bonnes pratiques et d'explorer des pistes nouvelles de promotion d'une société interculturelle.

### **A.6 Le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (F.I.P.I.)**

Le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (F.I.P.I.) a été créé en 1991 par le Gouvernement fédéral. Son objectif est de soutenir des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

## **B. La répression**

### **B.1 La police**

Une circulaire des Procureurs généraux (COL 6/2006) invite les services de police à compléter les procès-verbaux constatant des infractions par la mention de l'éventuel mobile raciste.

Concrètement, lorsqu'un policier constate une infraction, il l'enregistre sous son code habituel. S'il remarque, en plus, un mobile raciste ou xénophobe à cette infraction, il doit désormais l'indiquer à la rubrique 'phénomène-mention parquet' en tête du procès-verbal.

L'enregistrement de cette 'mention parquet' dans le système informatique de la Justice permettra de disposer d'une image plus fidèle du phénomène. Cet encodage aidera également les parquets à mieux poursuivre ces délits et à disposer de statistiques fiables en la matière.

### **B.2 Les magistrats et la politique criminelle**

*(Recherches en cours)*

### B.3 La rééducation des délinquants

*(Recherches en cours)*

## 2. Les politiques publiques au sein du Conseil de l'Europe

Après avoir surtout concentré nos recherches sur la Belgique, il est trop tôt pour dresser une typologie qui sied au sein du Conseil de l'Europe.

Nous pouvons toutefois épinglez l'action de divers organismes :

### A. ECRI

The European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) is the Council of Europe's monitoring body, specialised in combating racism, xenophobia, antisemitism and intolerance in greater Europe, from the perspective of the protection of human rights. ECRI's action covers all the measures needed to combat violence, discrimination and prejudice against persons or groups of persons on grounds of race, colour, language, religion, nationality or national or ethnic origin.

ECRI elaborates General Policy Recommendations which are addressed to all member States and provide guidelines which policy-makers are invited to use when drawing up national strategies and policies in various areas.

In the framework of its country monitoring work and its work on general themes, ECRI regularly expresses its concern about the increasingly racist and inflammatory tone of public discourse.<sup>5</sup> This atmosphere of hostility and rejection is fuelled by racist organisations and racist individuals, but also by some representatives of mainstream political parties and of the media, which is most alarming.

In response to this disturbing development, ECRI has elaborated a number of different possible policy responses, including legislative, self-regulatory and structural measures.

In this context, one of the major challenges ECRI has been confronted with is how to strike the right balance between the repression of racist discourse and freedom of expression, which is rightfully considered to be one of the main foundations of democratic societies. This also why ECRI organised a seminar on this topic, bringing together relevant actors in this field (including government representatives, parliamentarians, representatives of human rights institutions, journalists and representatives of media self-regulatory bodies, researchers, specialised NGOs and minority representatives) in order to devise new strategies as to how best reconcile freedom of expression and the right to be free from racism and racial discrimination.

---

<sup>5</sup>[http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/22Freedom\\_of\\_expression\\_Seminar\\_2006/NSBR2006\\_p roceedings\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/22Freedom_of_expression_Seminar_2006/NSBR2006_p roceedings_en.pdf)

## **B. OSCE**

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), anciennement Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) jusqu'en 1995, est une organisation internationale ayant pour but de favoriser le dialogue et la négociation entre l'Est et l'Ouest.

Stabilité, démocratie et prospérité sont les maîtres mots de cette organisation. Dans le cadre de ces missions, l'OSCE émet des lignes directrices en ce sens.

## **C. Manuel « REPERE »**

Il s'agit là de conseils pédagogiques essentiels pour apprendre les droits de l'homme et leurs dimensions aux enfants et adolescents.

La table des matières<sup>6</sup> regorge d'inspirations et de thèmes variés qui seront sans conteste d'une grande utilité pour les enseignants, personnes travaillant avec les jeunes et/ou formateurs.

Le site Internet est remarquable bien ficelé, cette initiative est remarquable, car la marche à suivre pour enseigner les droits de l'homme est ludique.

Reste à voir s'il n'y a pas d'effets pervers liés à ces pratiques, car à force de parler et de jouer des stéréotypes, ne risque-t-on pas d'accabler davantage les élèves ?

## **D. IFEX (International freedom of expression eXchange)**

L'IFEX a été fondé en 1992 à Montréal, lorsqu'une douzaine d'organisations de défense de la liberté d'expression, parmi les plus importantes, se sont associées dans le but de créer un mécanisme coordonné permettant de dénoncer rapidement les violations de la liberté d'expression qui se produisent dans le monde

## **E. Article19 (liberté d'expression)**

ARTICLE 19 is a human rights organisation with a specific mandate and focus on the defence and promotion of freedom of expression and freedom of information worldwide.

They believe that all people have the right to freedom of expression and access to information, and that the full enjoyment of this right is the most potent force to achieve individual freedoms, strengthen democracy, and pre-empt repression, conflict, war and genocide.

## **F. Agence européenne des droits fondamentaux (UE)**

L'Union européenne soulève la question de la discrimination lors de ses dialogues avec des pays tiers et a intégré cette dimension dans ses stratégies de coopération. Ainsi, tous les pays

---

<sup>6</sup> <http://eycb.coe.int/compass/fr/contents.html>

partenaires de la politique européenne de voisinage(PEV) doivent s'engager à lutter contre toutes les formes de discrimination, d'intolérance religieuse, de racisme et de xénophobie.

Selon l'Agence, les discours et crimes haineux doivent être combattus en utilisant le droit pénal au niveau européen.

### **3. Du côté d'Internet**

Du côté de la toile, nous relevons l'existence de diverses associations qui luttent contre la propagation de paroles haineuses sur Internet.

#### **A. Point de contact**

En quelques clics, il est possible de signaler à l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA) un site internet affichant un contenu « odieux » (incitation et provocation) grâce à son service d'assistance en ligne « [pointdecontact.net](http://pointdecontact.net) ».

Le Point de Contact agit contre les contenus portant atteinte à la dignité humaine en recevant des signalements relatifs à ces contenus.

L'idée séduit : facile, rapide et permettant de garder l'anonymat. Reste cependant à mesurer l'efficacité d'un pareil dispositif.

#### **B. Inhope**

INHOPE is the International Association of Internet Hotlines. Founded in 1999 under the European Commission Safer Internet Action Plan, INHOPE works to support and enhance the work of internet hotlines in making the internet safer. Today, INHOPE has 38 member hotlines in 33 countries.

The definition of an illegal website varies from country to country – a hotline will work within the legislation of the country where they operate. Most hotlines take reports of child pornography, *hate speech websites* and grooming. Some hotlines also take reports about websites encouraging self harm.

#### **C. Inach**

L'objet d'INACH, le Réseau international contre la Cyberhate est de lutter contre la discrimination sur l'Internet. INACH est une fondation de droit néerlandais dont le siège se

situé à Amsterdam. INACH a été fondée le 4 Octobre 2002 par Jugendschutz.net et la Fondation Magenta, Bureau des plaintes pour discrimination sur l'Internet.

#### **4. Initiatives exemplaires**

À ce stade de la rédaction, nous saluons les efforts fournis par le Centre pour l'égalité des chances pour la panoplie de formations et de sensibilisation qu'il propose.

La ligue des droits de l'homme ne reste pas en reste, car tout en s'appuyant sur le manuel « Repère » édité par le Conseil de l'Europe, il appert que les kits qu'elle délivre reçoivent une bonne publicité au sein de la Société civile.

Nous aimerions souligner l'initiative du comité Média animation pour son concours « à film ouvert ».

La campagne pour limiter les discours haineux dans les stades de foot mériterait d'être décuplée et amenée à d'autres sports. Les Etats-membres devraient lui donner une dimension plus importante lors des coupes du monde et européenne.

Du côté du Conseil de l'Europe, c'est le manuel REPERE qui à nos yeux constitue une mine d'or pédagogique. Les Etats-membres ont tout intérêt à insérer ces idées dans leurs programmes scolaires, pour débattre des préjugés, des différences et endiguer sans doute des discours haineux.

#### **5. Pour aller plus loin**

Cette partie sera rédigée ultérieurement, lorsque suffisamment de documents pourront étayer des perspectives nouvelles.